

## Pêche au cas pratique

🕒 05 NOVEMBRE 2024

📍 À UNIEUX (42)

👤 VISITE PROPOSÉE PAR :

Maud PONCET, Saint-Étienne Métropole

Fabrice Delaplace, Saint-Étienne Métropole



## LES PÊCHES AUX CAS PRATIQUES DE L'ARRA<sup>2</sup> ?

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. L'ARRA<sup>2</sup> offre la possibilité aux collectivités locales de valoriser leurs actions en proposant des visites de terrain (réalisations, chantiers, projets) ou réunions aux autres membres du réseau. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques et d'échanger avec ses pairs autour des projets locaux.

[Venez retrouver les pêches organisées sur notre site !](#)

Si vous aussi vous souhaitez proposer une visite de terrain ou une rencontre aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter à [arraa@arraa.org](mailto:arraa@arraa.org)

## RENCONTRE ORGANISÉE AVEC LE SOUTIEN DE :



Jetés dans la rue ou dans les toilettes, les lingettes, les bouteilles, les masques, les plastiques... perturbent le fonctionnement des réseaux d'assainissement et peuvent se retrouver dans les rivières lors de fortes pluies.

Afin d'essayer de lutter contre cette pollution, Saint-Étienne Métropole a équipé l'Ondaine et le Gier de filets antidéchets placés à la sortie de certains déversoirs d'orages ou buse pluviale.

Cette démarche expérimentale a été subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 70 %.

Les objectifs visés sont :

- limiter les déchets arrivant dans la rivière (sacs plastiques, canettes, masques, protections hygiéniques) et leur impact sur l'environnement,
- éviter le ramassage manuel des déchets dans la rivière,
- faciliter le ramassage des déchets,
- sensibiliser la population,
- améliorer la perception visuelle du cours d'eau.

Quatre filets ont été installés fin mai 2024 :

- deux sur la commune d'Unieux,
- un sur la commune du Chambon-Feugerolles,
- un sur la commune de l'Horme.

Cette rencontre a permis d'aller observer sur site les filets installés sur la commune d'Unieux.

# PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME	CP	VILLE
JUAN	Bruno	Agglo Pays d'Issoire	63504	Issoire
RIZAND	Martin	Loire Forez Agglomération	42600	Montbrison
RAMIREZ	Maryne	Valence Romans Agglo	26000	Valence
TAUPE	David	Valence Romans Agglo	26000	Valence
BARJON	Rodrigue	Loire Forez Agglomération	42605	Montbrison
BOUCHARAT	Franck	Loire Forez Agglomération	42605	Montbrison
FLACHAT	Etienne	VDI	42000	Saint-Étienne
LANIEL	Baptiste	VDI	42000	Saint-Étienne
GROSSET	Céline	VDI	42000	Saint-Étienne
LESUR	Nicolas	Grenoble Métropole	38000	Grenoble
DELAGE	Valérie	GYPS 360	38390	Bouvesse Quirieu
BEAUMONT	Nicolas	SMVVA	63450	Saint Saturnin
SAILLARD	Élisabeth	SMVVA	63450	Saint Saturnin
PONCET	Maud	Saint-Étienne Métropole	42000	Saint-Étienne
DELAPLACE	Fabrice	Saint-Étienne Métropole	42000	Saint-Étienne
VIAL	Mickaël	Saint-Étienne Métropole	42000	Saint-Étienne
MONTAGNON	Evelyne	ARRA <sup>2</sup>	63100	Clermont-Ferrand
PICHOT	Julie	ARRA <sup>2</sup>	63000	Clermont-Ferrand

Dans le cadre d'un appel à initiatives de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, Saint-Étienne Métropole (SEM) a souhaité expérimenter la mise en place de filets anti-déchets pour lutter contre les macro déchets plastiques. Les possibilités de financement s'élevaient à 70% pour la mise en place de filets.

SEM s'est, dans un premier temps, rapproché d'autres collectivités qui avaient mis ce genre de système en place pour analyser le type de système et de fonctionnement qui seraient le plus adaptés à leurs contextes.

Ils ont ensuite recherché les sites adaptés à l'accueil de filets selon 3 critères :

- l'accessibilité de l'ouvrage pour entretenir, vider le filet,
- l'ouvrage en lui-même pour la fixation du filet (forme, résistance au poids...),
- le potentiel de l'ouvrage en termes de quantité de déchets recueillis.

En concertation avec les équipes rivières, quatre sites ont été retenus, représentatifs de différents types de réseaux :

- un réseau séparatif en sortie d'un déversoir d'orage, rue Thérèse Lépine à Unieux,
- à Unieux, à l'exutoire du ruisseau du Plateau, petit ruisseau busé récupérant plusieurs déversoirs d'orages, qui se jette dans l'Ondaine.
- en sortie de déversoir d'orage, rue des framboisiers,
- à la sortie d'un exutoire pluvial sur le Gier.

La pose de filet a été envisagée sur une autre rivière, l'Isérable, mais différée en attente d'accord entre les différents services (délégataire, régie, service assainissement) et le risque d'obstruction et de mise en charge d'eau.

Il est à noter que certains services assainissement ont peur d'un risque potentiel de colmatage et de mise en charge des réseaux. L'installation du filet se fait néanmoins uniquement jusqu'à une certaine hauteur, de façon à laisser l'eau passer au-dessus pour éviter justement les mises en charge des réseaux. En cas de débit très important, le filet s'arrache, tout en restant accroché grâce à un système fusible pour éviter de le perdre. Certains sont équipés de clapets antiretours (cas pour celui de la rue des framboisiers).

## LANCEMENT DU MARCHÉ

Pour l'installation des filets, SEM a réalisé un marché auquel trois entreprises ont répondu. SEM a transmis les caractéristiques des buses et l'entreprise retenue a réalisé un système sur mesure.

L'installation des 4 filets par l'entreprise a coûté 30 000 euros.

Le système fonctionne avec un cadre coulissant.

Un filet coûte environ 750 euros. Deux ont été achetés pour avoir la possibilité d'alterner la pose d'un filet avec un second. À l'usage, le même filet peut être réutilisé.

Les filets sont réalisés en plusieurs nylons tressés traités aux UV. La maille est adaptée en fonction du site et de la prévision des déchets à récupérer (plus fin pour récupération mégots...).

## INSTALLATION ET VIE DES FILETS

Les filets ont été mis en place fin mai, début juin 2024.

Une collaboration a été mise en place avec le service des déchets pour relever les filets avec un camion. Sur le filet, prévoir une sorte de clavette qui s'ouvre et qui permet de vider le filet.

Sur le filet de l'exutoire du ruisseau du Plateau, depuis le mois de juin, il y a eu deux relèves. Les équipes rivières surveillent le remplissage, mais à ce jour on ne connaît pas encore la fréquence de relevage qui sera nécessaire.





Filets anti-déchet et panneaux de communication, à l'exutoire du ruisseau du Plateau à gauche et Rue Thérèse Décline à droite (commune d'Unieux)



La période automnale accélérera sans doute le remplissage... Sera dépendant de la pluviométrie, de la période (feuilles à l'automne...).

La remise en place du filet n'est pas évidente. Elle nécessite deux personnes : celui qui remet en place la grille et un en bas qui le dirige. On doit taper à la masse.

Il faut prendre garde aux ruisseaux avec un transport sédimentaire important, qui charge les filets.

## SUIVI : PESAGE, CARACTÉRISATION, COMMUNICATION

Une benne a été mise en place à la station d'épuration du Pertuiset pour recueillir les déchets relevés. Les déchets seront ensuite acheminés au centre d'enfouissement technique.

La caractérisation des déchets était une des demandes de l'appel à projet de l'Agence de l'eau. Cette caractérisation permettra définir les déchets retrouvés et envisager de mettre en place des actions. Pour SEM, elle avait notamment pour objectif de mettre en place des actions de communication adaptées ensuite, pour favoriser le changement de comportement.

Des devis ont été réalisés auprès de différentes entreprises en lien avec les déchets, mais ils se sont avérés très onéreux. SEM travaille avec le « LEESU », une université de Paris, qui travaille à une caractérisation fine. L'envoi des déchets est fait à Paris par transporteurs.

Une estimation des volumes de déchets est par ailleurs réalisée (attention aux sédiments).

20kg doivent au minimum être caractérisés. Selon la taille du filet, soit on envoie la totalité pour caractérisation, soit un échantillonnage représentatif.

Divers moyens ont été mis en œuvre pour communiquer sur la mise en place de ces filets :

- Mise en place de panneaux provisoires au droit des sites en attendant des panneaux définitifs,
- Article dans le journal annuel de la rivière, communication sur les lingettes, expliquer le fonctionnement d'un réseau unitaire, séparatif,
- Intranet,
- Réseaux sociaux
- Conférence de presse lors du relevage.

## RESSOURCES HUMAINES

Il est nécessaire de travailler en amont sur qui, quel service sera en charge de relever les filets, avec quel matériel. Dans le cas de SEM, une personne très volontaire du service « rivière et entretien d'ouvrage, entretien de barrage » a largement participé au bon fonctionnement du projet. C'est le service rivière de SEM qui a porté le projet, avec des crédits du service assainissement.

La question se pose de la suite à donner après l'expérimentation (qui, quels financements...). Une réflexion est en cours sur le fait d'inclure la gestion des filets anti-déchets dans les contrats des délégataires. La difficulté réside notamment dans le fait d'arriver à dimensionner.

## BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION

### POINTS POSITIFS

- Bon accueil des élus, de l'association de pêche.
- Bon outil de communication et bonne sensibilisation de la population.
- Quantité de déchets importante récupérée.

## **POINTS D'ATTENTION**

- La gestion des ruisseaux avec un important transport de sédiments. Des pistes sont à trouver, comme la mise en place de mailles plus grosses. La mise en place d'un piège à sédiment en amont demanderait trop d'entretien.
- Problématique à la limite de l'assainissement, de la voirie et de la rivière : qui prend en charge ? quelle organisation ?
- Un camion-grue est nécessaire pour manipuler les filets : contraintes techniques et de ressource humaine- les petits syndicats ne sont pas équipés.

## **PROBLÉMATIQUE ET ORGANISATION À PRÉVOIR CONCERNANT**

- La surveillance des sites (de 4 à 6 enlèvements / an).
- La gestion des déchets.
- Le budget.
- La prise en compte dans les futurs ouvrages (découvertes, rénovations).
- Un des points limitants reste l'accessibilité en camion, tous les déversoirs ne peuvent pas être équipés.